CERTIFICAT DE VACCINATION CONTRE LA MALADIE DE NEWCASTLE POUR LES LES PIGEONS VOYAGEURS PARTICIPANTS AUX CONCOURS OU AUX EXPOSITIONS

Je soussigné(e) _____
Identité président(e) de l'association

Président(e) de l'association _____
Nom de l'association

Certifie que l'ensemble des pigeons voyageurs ayant l'âge minimum prescrit des colombophiles suivants ont été vaccinées contre la maladie de Newcastle.

Identié du colombophile	Nom commercial du vaccin	Date de l'ordonnance

Fait le : _____ Signature : _____

Cette attestation sur l'honneur est à remettre à l'organisateur du concours dès le premier concours. Pendant la saison, elle doit être mise à jour si nécessaire. Les ordonnances doivent être archivées en société.